

Notre ami n'est plus ! Inclignons-nous avec respect et résignation devant la volonté adorable du Seigneur. Ses décrets sont profonds, ses jugements sont impénétrables. Les lueurs de notre faible intelligence ne suffisent pas à éclairer de semblables mystères, nous ne pouvons les comprendre. Et d'ailleurs nous ne connaissons pas l'étendue des miséricordes de Dieu, parfois même nous semblons oublier qu'elles sont infinies. Ce que dans notre langage humain nous appelons un malheur, est peut-être, dans la réalité, une grâce de prédilection, un bienfait d'un prix inestimable. Ah ! ne murmurons jamais ! Laissons à la sagesse divine le soin de guider le cours des événements suivant ses vues providentielles. Quoi qu'il arrive, écrivions-nous avec le Prophète royal : "*Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo.*"

La funeste nouvelle est parvenue au Collège vers les 5 heures du soir, Le R. P. Beaudry, ainsi que le Rév. M. Bélanger se sont immédiatement rendus sur le théâtre de l'accident, à quatre milles environ en aval de Joliette. Déjà les recherches pour retrouver le corps du défunt avaient commencé ; elles furent poursuivies avec la plus grande activité durant toute la nuit, mais ce n'est que le lendemain, 31 mai, vers 4 heures du soir, que les eaux ont enfin rendu leur proie.

Deux heures plus tard, la porte du Collège s'ouvrait pour livrer passage à un funèbre cortège. Quel moment de solennelle et navrante tristesse ! Les glas, sonnés simultanément à l'église paroissiale et au Collège, remplissaient l'air de leurs lugubres accents ; la consternation était peinte sur toutes les figures ; tous les yeux étaient baignés de pleurs ; notre maison, joyeuse et bruyante la veille encore, avait pris cet aspect morne et sombre qui caractérise les demeures où la mort est entrée. Le coroner du district de Joliette procéda immédiatement à l'enquête légale ; on donna ensuite au pauvre défunt les soins les plus pieux : l'infirmerie, transformée en chapelle ardente, fut toute tendue de draperies blanches, un lit de parade fut dressé, on l'entoura de cierges et de fleurs. C'est dans ce paisible sanctuaire que, durant toute la journée du 1^{er} juin, les élèves sont venus déposer au pied de la dépouille glacée de leur ami le tribut de leurs prières et de leurs larmes.

Celui que nous venons de perdre d'une manière si imprévue, John-Joseph Colwell, appartient à une honorable famille de New-York. Ses aimables qualités lui avaient valu l'estime de tous ses confrères ; son caractère enjoué, son intarissable gaieté faisaient leurs délices ; tous l'aimaient pour son excellent cœur ; studieux, vif et pétillant d'esprit, il remplissait avec ponctualité ses devoirs d'écolier ; il avait des mœurs douces, et se montrait régulier dans toute sa conduite ; d'une piété solide, on l'avait encore vu, quelques jours auparavant, s'asseoir à la table eucharistique. Arrivé à cette époque de la vie où le jeune homme doit se choisir une carrière, il s'était, nous assure-t-on, consacré à Dieu et se préparait à embrasser l'état ecclésiastique. Après avoir enseigné pendant plusieurs mois à West-Farnham, il était revenu à Joliette pour terminer son cours de Philosophie ; on l'avait reçu à bras ouverts car, durant un premier séjour de deux ans au Collège, il avait laissé à tous les meilleurs souvenirs.

Il venait à peine d'atteindre sa dix-neuvième année, il était plein de santé et de vie, un long avenir semblait s'ouvrir devant lui. Ses parents, qui l'aimaient de la tendresse la plus vive, reposaient sur cet enfant chéri les plus légitimes espérances. Et voilà que soudain, par un de ces coups qui épouvantent, ces liens si doux de l'amitié, de l'affection, de la piété filiale sont brisés par la main inexorable de la mort, ces espérances si belles s'évanouissent comme une vapeur légère que le souffle de la bise balaie dans l'espace ; et nous restons, muets et consternés, en présence d'un froid cercueil où dort du dernier sommeil la dépouille inanimée de celui que nous aimions.

Oui ce trépas est triste, profondément triste. Humainement parlant, c'est une perte totale, un malheur irréparable ; mais le chrétien détache ses regards de la terre pour les porter au ciel, sa patrie, la demeure éternelle de son Dieu, de son Père céleste. Le bonheur sans mélange est incompatible avec notre condition d'exilés ; nous avons en partage ici-bas les misères et les souffrances, notre âme s'abreuve parfois à longs traits dans un calice bien amer ; mais la religion, consolatrice souveraine qu'un Dieu infiniment bon nous a apportée, essuie nos larmes et ranime notre confiance.

Un service solennel a été célébré à la chapelle du Collège le 2 juin ; ensuite la communauté toute entière a accompagné jusqu'à la gare du chemin de fer le corps de notre pauvre défunt qui sera remis à sa famille désolée pour être inhumé à New-York, sa ville natale.

Que Dieu daigne le recevoir dans sa miséricorde !

Informations diverses

La *Voix de l'Ecolier* a été priée d'annoncer que la sortie des élèves aura lieu le PREMIER juillet prochain.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que MM. Wilfrid Désy et Onésime Lacasse, élèves finissants de Philosophie, ont obtenu le brevet d'étudiant en loi. Après avoir subi leur examen à Québec et passé quelques jours dans leur famille, ils sont rentrés au Collège pour y terminer l'année scolaire.

Nous apprenons que le Rév. R. Prud'homme vient d'être nommé curé à St-Thomas d'Alfred, diocèse d'Ottawa.

Nous accusons réception, avec remerciements, du *Rapport annuel de l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec*, jolie brochure de 29 pages renfermant des indications d'un grand intérêt sur la situation de cet établissement pendant l'année 1878. L'impression de cet ouvrage fait honneur à l'atelier typographique de l'Institution du Mile-End.

Comme nous restons en possession d'un certain nombre de numéros de la *Voix de l'Ecolier* (des trois années), nous offrons volontiers à nos abonnés l'occasion de compléter leur collection en nous chargeant de remplacer les numéros qu'ils pourraient avoir perdus ou qui auraient subi quelques dégradations. Cette faveur sera accordée pendant tout le mois de juin. N'y ont droit, à titre gratuit, que les abonnés contre lesquels notre administration ne peut formuler aucun grief. Nous avons pris cette mesure dans l'intérêt de ceux qui se proposent de faire relier la collection des trois années de la *Voix de l'Ecolier* formant un volume de 480 pages environ. Une table générale des matières accompagnera ou suivra le dernier numéro de l'année scolaire.